Des distributeurs de sacs pour vos animaux de compagnie !

La pollution canine est devenue un vrai fléau qui souille les trottoirs, les parcs et jardins publics mais aussi les rues de notre commune. Les détenteurs d'animaux de compagnie n'ont pas à en faire supporter tous les désagréments occasionnés à leur voisinage ainsi qu'aux personnes de passage sur la commune.

Une cohabitation harmonieuse entre les propriétaires d'animaux de compagnie et les autres est la base même du " Bien vivre ".

La Ville de Magny-les-Hameaux veut lutter contre la pollution canine et encourager les maîtres à ramasser systématiquement les déjections de leur animal familier et à les jeter dans des corbeilles.

Ne vous étonnez donc pas de découvrir au détour d'un square, d'une aire de jeux, d'une rue un nouveau type de mobilier urbain : des distributeurs de sacs pour déjections canines ! Ces sacs seront bien utiles aux propriétaires de chiens qui sont incités à ramasser les déjections de leur animal de compagnie sous peine d'une amende de 38 euros s'ils sont pris sur le fait par les forces de l'ordre.

Vingt-cinq points répartis dans la ville permettront aux propriétaires de chiens de trouver de quoi ramasser les déjections de leur animal. Avec 148 poubelles réparties sur l'ensemble du territoire, ils n'auront pas loin où aller pour trouver un point de collecte pour ce type de déchet sinon, une dépose dans la poubelle "Ordures ménagères" est également possible.

Les déjections canines enlaidissent notre environnement, peuvent gâcher une promenade, et représentent un réel danger de chute ou de glissade pour les plus fragiles. Sans compter l'odeur qu'elles dégagent sous le soleil de l'été et l'ingratitude du travail qu'elles impliquent pour les agents chargés du balayage et nettoyage des rues...

J'aime mon chien,

J'aime ma ville...

Je ramasse les déjections de mon animal.

Bon à savoir : Les personnes titulaires d'une carte d'invalidité ne sont pas soumises à l'obligation de ramassage, mais doivent respecter les autres règles de bon comportement.